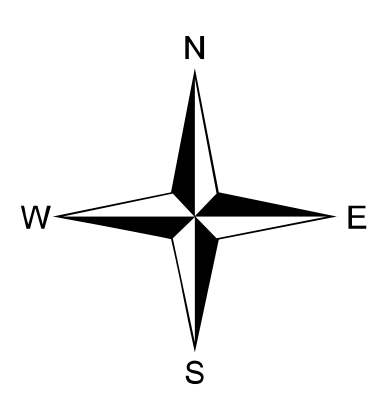
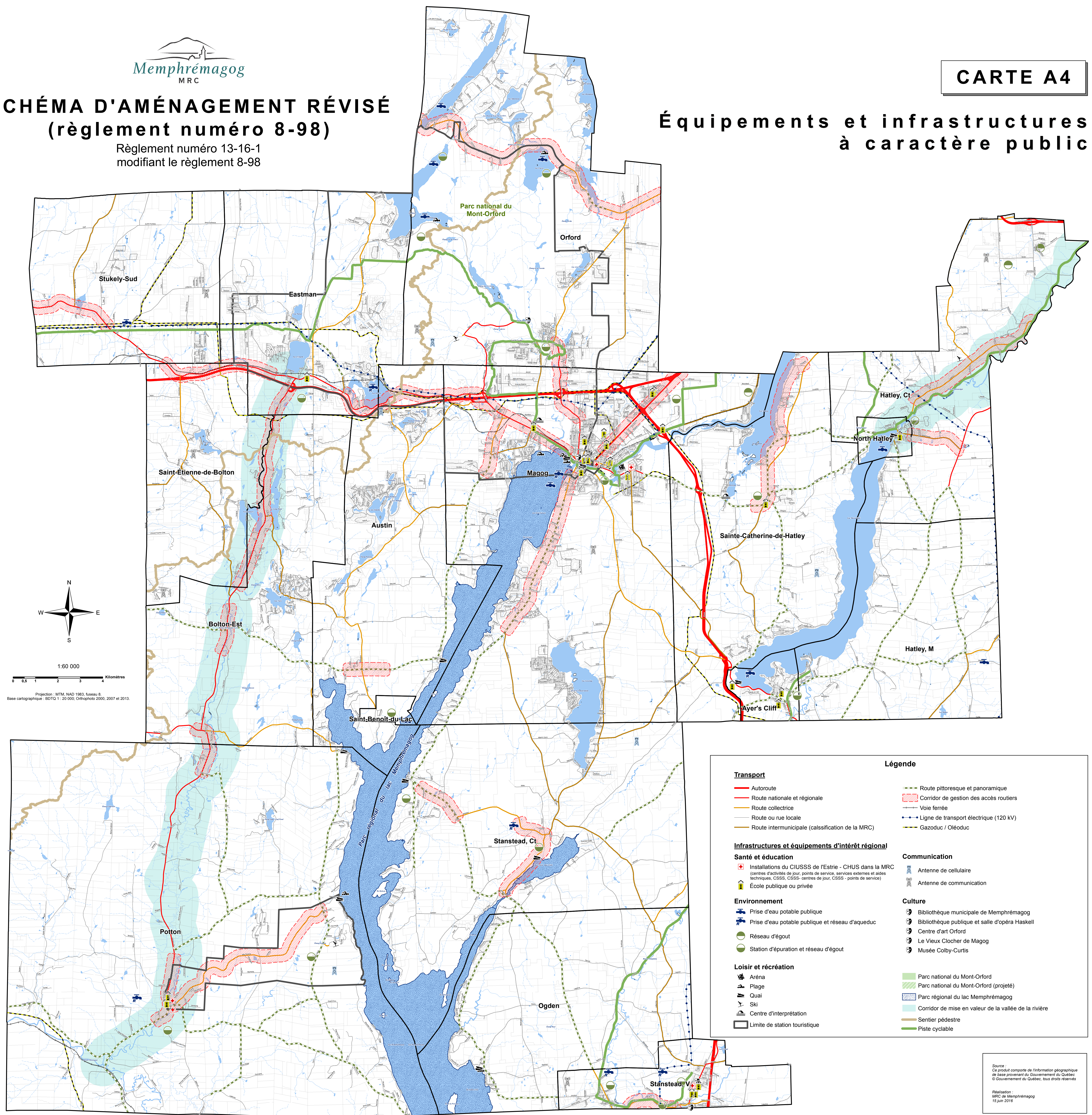


SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (règlement numéro 8-98)

Règlement numéro 13-16-1
modifiant le règlement 8-98

Équipements et infrastructures à caractère public



1:60 000
Kilomètres

Projection: MTM, NAD 1983, fuseau 8
Base cartographique: BDOT 1:20 000, Orthophoto 2000, 2007 et 2013.

Légende	
Transport	
Autoroute	Route pittoresque et panoramique
Route nationale et régionale	Corridor de gestion des accès routiers
Route collectrice	Voie ferrée
Route ou rue locale	Ligne de transport électrique (120 kV)
Route intermunicipale (calfication de la MRC)	Gazoduc / Oléoduc
Infrastructures et équipements d'intérêt régional	
Santé et éducation	
Installations du CIUSSS de l'Estrie - CHUS dans la MRC (centres d'activités de jour, points de service, services externes et aides techniques, CSSS, CSSS-centres de jour, CSSS - points de service)	Antenne de cellulaire
École publique ou privée	Antenne de communication
Environnement	
Prise d'eau potable publique	
Prise d'eau potable publique et réseau d'aqueduc	
Réseau d'égout	
Station d'épuration et réseau d'égout	
Loisir et récréation	
Aréna	Parc national du Mont-Orford
Plage	Parc national du Mont-Orford (projeté)
Quai	Parc régional du lac Memphrémagog
Ski	Corridor de mise en valeur de la vallée de la rivière
Centre d'interprétation	Sentier pédestre
Limite de station touristique	Piste cyclable

Source :
Ce produit comporte de l'information géographique
de base provenant du Gouvernement du Québec
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés
Réalisation
MRC de Memphrémagog
15 juin 2016